

Année académique 2023 – 2024

Informations spécifiques au stage d'observation en médecine générale qui précède l'entrée en MASTER1
Début du projet de suivi d'un patient chronique

Conditions d'accès aux stages du BLOC 4 et au projet de suivi d'un patient chronique:

Avoir l'UE 4150 dans son PAE de MA1 (ce qui est généralement le cas lorsque 165 crédits ont été validés en Bachelier (dont 45 crédits en Bac 3)).

I. RAPPEL : PROGRAMME OBLIGATOIRE DE STAGES en MA1

En MA1, chaque étudiant doit effectuer **6** stages (5 en cas de seconde session) au cours des différentes périodes prévues par le calendrier de la faculté :

- **1** stage d'observation de 2 semaines en Médecine Générale (durant l'été précédant le master)
- **1** stage de Médecine Générale de 4 semaines
- **1** stage dans un service d'urgences ou de soins intensifs
- **3** stages libres (périodes 1 – 2 – 3 durant l'été précédant l'entrée en BLOC5).

II. LE STAGE D'OBSERVATION

Ce stage de 15 jours doit être accompli après la délibération du BLOC 3 pendant la période juillet-août et avant la rentrée académique pour les étudiants qui ont réussi en 1ère session.

- Pour les étudiant(e)s qui ont une seconde session et/ou qui viennent d'autres universités, le stage doit être accompli au plus tard le 6 novembre 2023 (congé de Toussaint compris). Il peut bien entendu aussi être effectué durant l'été avant la seconde session.
- Le stage peut éventuellement être scindé en 2 x 1 semaine à des périodes différentes.
- Le stage doit être accompli chez un médecin généraliste que l'étudiant devra trouver par lui-même. Ce médecin devra avoir terminé son assistantat et donc être agréé par l'INAMI et posséder un numéro INAMI se terminant par 003 ou 004 ou plus rarement : 001 002 007 008. Il devra pratiquer une médecine générale de famille, factuelle, basée sur les preuves (EBM) et non pas une médecine parallèle.
- Le stage permet à l'étudiant(e) de choisir un Patient Chronique à suivre jusqu'en MA3. Toutes les explications concernant le projet peuvent être trouvées sur le site du DMG à l'adresse suivante : <https://dmgulb.be/les-masters/#patient-chronique>

III. DEBUT DU PROJET « SUIVI DU PATIENT CHRONIQUE »

Une fois les dates de stage définies et le Maître de Stage trouvé, que doit faire l'étudiant(e) ?

1. Compléter soigneusement le google form via cette adresse :

<https://forms.gle/r13HThcTkMQPUWNr7>.

Le département de Médecine Générale enverra alors au maître de stage renseigné un email de remerciement, une très brève explication du projet et l'adresse du site dmgulb.be où une information très complète peut être trouvée.

2. Lire attentivement les informations relatives au projet afin de choisir un patient chronique adéquat et lui exposer les grandes lignes pour obtenir son accord
3. Télécharger et imprimer la grille d'évaluation du stage et la renvoyer à l'issue du stage complétée, signée et cachetée à l'adresse dmgulb@ulb.be

Consignes aux étudiants qui viennent d'autres universités en Belgique :

Les étudiant(e)s qui viennent de l'UMons, UNamur et UCLouvain ont eu la possibilité d'effectuer un stage de Médecine Générale / d'introduction à la pratique médicale au cours de leur bachelier. La plupart ont de plus été informés du projet du Patient Chronique par le Dr Quentin Vanderhofstadt.

La note de ce stage a été comptabilisée dans leur bachelier et ne sera donc PAS comptabilisée en MA1.

Scénario 1 : l'étudiant(e) a fait un stage de Médecine Générale de minimum 2 semaines en BAC3, l'a réussi et a déjà un Patient Chronique. Il/elle est dispensé(e) du stage d'observation et peut démarrer le projet. Le rapport de stage doit être envoyé à l'adresse dmgulb@ulb.be pour information.

Scénario 2 : l'étudiant(e) a fait un stage de Médecine Générale de minimum 2 semaines en BAC3, l'a réussi mais **n'a pas encore** de Patient Chronique. Il est dispensé du stage d'observation. Le rapport de stage doit être envoyé à l'adresse dmgulb@ulb.be pour information.

Deux options sont envisageables pour trouver un Patient Chronique et démarrer le projet :

1. Refaire un stage de **minimum 1 semaine et maximum 2 semaines** d'ici au 6/11/2023 et choisir un Patient Chronique avec l'aide du nouveau Maître de Stage
2. Retourner vers leur Maître de Stage initial pour choisir un Patient Chronique

Scénario 3 : l'étudiant(e) n'a pas encore fait de stage de Médecine Générale ou ne l'a pas réussi. Il/elle doit alors accomplir les **2 semaines** de stage avant le 06/11/2023 et choisir leur Patient Chronique durant cette période. Ils seront évalués par leur maître de stage et la note interviendra dans l'UE MEDIG-4150.

ATTENTION : Les étudiants qui ne sont pas encore officiellement inscrit(e)s à l'ULB au moment d'effectuer leur stage d'observation doivent être assuré(e)s par leur assurance familiale. La copie de l'avenant au contrat doit être envoyé à l'adresse dmgulb@ulb.be.

N.B. les étudiants qui ont effectué leur bachelier à l'étranger sont priés de se mettre en contact avec le Département de Médecine Générale au 02/555.65.67.
